



Une policière blessée par un migrant, interpellé... puis relâché faute de traducteur

Samedi en début de soirée, sur le parking de Carrefour Mi-Voix, au Beau-Marais, après la découverte de migrants dans un camion, des policiers ont été pris à partie par des exilés. **Une policière a été violemment frappée. Interpellé, l'auteur des coups a été relâché.**

Adrien Boussemart | 28/05/2018



Samedi vers 19 h 45, trois policiers en patrouille au Beau-Marais aperçoivent quatre migrants coupant la bâche d'un poids lourd sur le parking du magasin Carrefour dans le quartier de Beau-Marais. Ils les interpellent et sont alors pris à partie par une quinzaine de migrants. Pendant cet échange, une policière aurait été violemment frappée par l'un d'entre eux. Les deux autres policiers ont été légèrement blessés.

Six jours d'ITT pour une policière

Après avoir pris la fuite, les quatre migrants ont été placés en garde à vue. De son côté, la policière s'est vue prescrire six jours d'ITT (incapacité totale de travail). Durant son audition, l'auteur présumé des coups portés à la policière refusera de parler. Impossible de connaître sa nationalité. Les fonctionnaires de police parviendront à connaître sa langue : le Konso, dialecte seulement parlé par quelque 300 personnes en Érythrée.

Faute d'interprète, il sera relâché par la police, malgré une vidéo de la scène capturée par des adolescents du quartier et transmise au parquet de Boulogne-sur-Mer. Parmi les quatre personnes arrêtées, deux seront quand même jugées en comparution immédiate dans les prochains jours. Présentés comme mineurs, un examen osseux a permis de prouver leur majorité.

« Une situation scandaleuse »

Pour Ludovic Hochart du syndicat UNSA, il s'agit d'une « situation scandaleuse ». « Ce n'est pas la première fois que ça se produit. Les collègues ont un sentiment d'injustice », explique-t-il. Un sentiment relayé également par Frédéric Baland, du **syndicat Alliance**. « Les collègues sont abasourdis. On nous demande un comportement exemplaire, ce qui est le cas, et ils peuvent agir en toute impunité. Nous demandons des peines exemplaires à l'encontre des auteurs de violence contre les forces de l'ordre ». Gilles Debove de SGP Police-FO regrette un « deux poids deux mesures ». « Des collègues sont régulièrement auditionnés dans le cadre d'enquêtes de l'IGPN et là, il est relâché, malgré une vidéo envoyée au parquet. Ils vont se croire au-dessus des lois, ça m'inquiète », explique-t-il.

Reste que de son côté, le parquet de Boulogne-sur-Mer souhaite rappeler que « le code de procédure pénale n'autorise pas à juger une personne avec une langue qu'elle ne comprend pas. On ne peut pas contourner la loi »